

Pour le maintien de la brigade REP +

Comme l'an passé, lors du groupe de travail du jeudi 15 janvier dernier, les organisations syndicales ont appris le projet du Rectorat de fusionner les brigades REP+ avec la brigade de remplacement classique. Une telle transformation de l'organisation des brigades serait catastrophique pour le fonctionnement des écoles REP+ et les conditions de travail des collègues brigades amené-es à remplacer dans ces écoles.

La brigade REP+ permet :

- d'assurer la continuité pédagogique dans les écoles, continuité permise actuellement par les appariements à l'année entre titulaires de classe et membres de la brigade REP+,
- d'assurer la stabilité des écoles REP+ grâce à une brigade engagée et ayant choisi cette mission spécifique, permettant un fonctionnement des écoles dans un climat scolaire plus apaisé, de garantir le remplacement systématique des absences en REP+ lors des journées de formation et de concertation,
- de préserver les 18 demi-journées réglementaires de pondération REP+, inscrites dans la circulaire n°2014-077. Si ces journées n'étaient plus remplacées, ces temps de concertation et/ou de formation pourraient s'effectuer hors temps scolaire voire être supprimés.
- de préserver le travail par cycle, les liaisons entre maternelles, élémentaires et collèges au sein du réseau REP+. Pour toutes ces raisons, nous demandons le maintien de la brigade REP+.

L'an passé, l'Académie avait entendu les arguments soulevés et avait renoncé à son projet. Cette année, elle indique que cette fusion est dictée par des contraintes nationales. En cohérence avec l'an passé, l'Académie a dit entendre les arguments soulevés mais n'a pris aucun engagement sur le maintien de la brigade REP +.

Pour les mêmes raisons que l'an passé, nous demandons le maintien de la brigade REP+, avec le soutien des organisations syndicales parisiennes, FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SE-Unsa, SUD éducation, CGT éducation, CNT-STE.

Nom	Prénom	École	Signature

A renvoyer aux syndicats par mail.